

# CONSEIL GENERAL

---

Type d'intervention	Interpellation (art. 34 RCG)	
1 <sup>er</sup> signataire	Clivaz Cherryl	<i>Signatures des cosignataires</i>
Cosignataires	Patrick Oberson	
Dépôt au nom d'un groupe		<i>Signature du Chef(fe) de groupe</i>
Dépôt au nom d'une commission		<i>Signature du Président</i>

---

## Titre

### **Gestion du plastique et des briques alimentaires Point de collecte communal**

## Texte de l'intervention

RecyPac : la solution volontaire nationale pour le recyclage des plastiques et des briques à boisson

L'association à but non lucratif «RecyPac – Cycle du plastique et des briques à boisson» a été créée en novembre 2023. Depuis, elle travaille d'arrache-pied à la réalisation de son objectif, à savoir la mise en place d'un système de recyclage des emballages plastiques et des briques à boisson sur l'ensemble du territoire suisse.

En tant que solution de branche volontaire et organisée comme entreprise d'économie privée, RecyPac couvre l'ensemble de la chaîne de valeur des emballages plastiques et des briques à boisson. RecyPac se charge non seulement de la collecte, mais aussi de la valorisation de haute qualité des matériaux, de la réutilisation des matériaux recyclés en Suisse et de l'amélioration de la recyclabilité des emballages. Cette approche globale augmente les bénéfices environnementaux. Actuellement, RecyPac élabore une offre concrète pour les cantons, les communes et les points de collecte privés.

RecyPac est dirigée par Odile Inauen. Après une procédure d'adjudication, RecyPac a décidé de miser sur SEREO pour assurer le secrétariat et l'exploitation du système. RecyPac peut ainsi compter sur le savoir-faire, le personnel et l'infrastructure des trois organisations de recyclage établies et être opérationnelle dès le début. De son côté, SEREO bénéficie d'effets de synergie encore plus importants. RecyPac a également été présentée au Forum du recyclage R3.

Le texte ci-dessus a été repris intégralement du magazine de Pet-Recycling Schweiz : PetFlash no 85 juin 2024

L'objectif est de mettre en place un système de recyclage efficace pour atteindre 55% de taux de recyclage pour les plastiques et 70% pour les briques à boissons d'ici à 2030 selon le site internet [www.recypac.ch](http://www.recypac.ch)

Concernant certains plastiques, autre que le PET des boissons, sont déjà récoltés par des enseignes de la grande distribution.

Le site internet [www.recypac.ch](http://www.recypac.ch) propose aux communes intéressées à s'inscrire comme point de collecte.

La Municipalité par la voix de Sandra Cottet-Parvex avait répondu à notre postulat « Gestion des déchets – collecte des briques alimentaires » selon extrait du PV mot à mot du 13 juin 2022 : *« le Conseil municipal combat ce postulat, car bien que sensible à la question des déchets plastiques, il estime qu'il serait contre-productif et vain d'étudier à titre individuel une telle collecte uniquement sur le territoire communal alors qu'un concept global est en cours d'élaboration pour la mise en place d'une collecte nationale à l'horizon 2025 ».*

## **Conclusion**

La commune peut-elle déjà se renseigner sur les conditions d'inscription pour devenir un point de collecte et à en informer le Conseil Général ?

Selon ces conditions la commune est-elle disposée à s'y inscrire d'ici la fin de cette année comme point de collecte via le site internet recypac pour la récolte des déchets plastiques et briques alimentaires ?

Collombey-Muraz, le 26 août 2024

1<sup>er</sup> signataire :

